



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N°06
Réunion du 03/09/2018

Présents : MM. BRUNEL Nicolas, BRET Vincent, GRUAU Christophe, MILHAN Eric, MARLHIN Alexandre, MARTIN Alexandre, POMMIER Michel, RIPERT J-Baptiste, VIALLET Roland

COURRIERS DES ARBITRES

- MEROTTO Corentin : Changement de coordonnées effectué.
- NOËL Thierry : Lu et noté, demande acceptée.
- DAUX Jessy-marie : Se référer à Via Michelin.
- NODON Kévin : Lu et noté. Nous joindre un justificatif du séjour sinon application du règlement Intérieur.
- MARMEY Isabelle : Lu et noté.
- JACQUAMET Alexis : Reçu démission du corps arbitral. Remerciements pour les services rendus.
- BANCEL Denis : Changement de coordonnées effectué.

COURRIERS DES CLUBS

- FC VALLON: Votre demande sera prise en compte.
- ST REMEZE AOC : Votre demande sera prise en compte selon disponibilité de notre effectif.
- FC CHABEUIL : Votre demande sera prise en compte selon disponibilité de notre effectif.
- US ST JUST ST MARCEL : Votre demande sera prise en compte selon disponibilité de notre effectif.

INFORMATIONS A L'ATTENTION DES ARBITRES

A compté du week-end du 8 et 9 Septembre, veuillez utiliser la note de frais à télécharger sur le site du district car seule celle-ci fera foi.

Rappel : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boîte mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr et **uniquement sur cette adresse et pas l'adresse général du district.**

ASSEMBLEE GENERALE

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que **l'assemblée générale de début de saison** aura lieu **le samedi 8 septembre 2018 à la VOULTE SUR RHONE (stade synthétique).**

- Convocation arbitres adultes : **8 h 45 très précises.**
- Convocation arbitres jeunes : **9 h 45 très précises.**

Il est instamment rappelé à tous **le caractère OBLIGATOIRE de votre participation à cette assemblée.** Dans

ces conditions, nous vous prions de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que vous puissiez participer à l'intégralité de cette assemblée générale de début de saison.

En cas d'absence, merci de bien vouloir envoyer un mail accompagné d'un justificatif valable à l'adresse : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr et arbitres@drome-ardeche.fff.fr

A défaut, il sera fait une application stricte du règlement intérieur.

Programme de la journée pour les arbitres adultes et jeunes :

Matinée :

- Test physique TAISA (voir article site internet du district pour connaître le fonctionnement de ce nouveau test)

- Ateliers (Informations de la CDA – Encadrement des équipes)

REPAS pris en commun sur place à 12h30

Après-midi (à partir de 14h15) :

- Assemblée générale adultes et jeunes (lois du jeu – directives techniques – formation Ligue...)

Fin de l'AG à 17h00-17h15

Questions diverses :

Seules, les questions posées par écrit et reçues au district avant le lundi 3 septembre 2018 seront traitées lors de l'assemblée générale.

Matériel à prévoir (arbitres adultes et jeunes) :

- Nécessaire prise de note

- Tenue sportive (Short, chaussettes, maillot, baskets ou chaussures de football, bouteille d'eau ou gourde...)

- Nécessaire de toilette

Seuls, les arbitres qui auront renouvelé leur licence et qui seront à jour sur le plan médical (examen médical validé) pourront participer au test physique TAISA.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2019 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

Le Président

Nicolas BRUNEL

Le secrétaire

Jean Baptiste RIPERT